



# MARCHÉ DE PRINTEMPS ET VIDE JARDIN

DIMANCHE  
18 AVRIL 2021  
9 H – 18 H

## FICHE D'INSCRIPTION POUR LES EXPOSANTS

### IDENTITÉE

Nom & Prénom .....

Adresse Rue....., Code postal....., Ville.....

Téléphone ....., Adresse mail .....

Je suis : Professionnel  Particulier  Association (nom )

Détails des produits vendus :

### PRIX DE L'EMPLACEMENT

Pour fêter le renouveau de la nature et pour ce premier marché de printemps et vide jardin, les emplacements seront gratuits.

Si voiture derrière le stand prévoir 4 mètres

Je réserve ..... Ml

### RESTAURATION

Un stand vous proposera une tartiflette et sa salade à emporter ou à manger sur place au prix de 7,00 € ,

Pour quantifier le nombre plat, veuillez réserver

nombre de plat .....X 7,00 € = €

Le règlement de votre plat (vos) sera à payer à votre inscription en espèces ou en chèque à l'ordre de : JOUAN Anaïs

### DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A FOURNIR

#### PARTICULIER

Copie de votre pièce d'identité (recto / verso)

#### PROFESSIONNEL

Extrait Kbis / Inscription R.C.

Copie pièce d'identité (recto/verso)

Assurance professionnelle

J'atteste sur l'honneur avoir participé à 2 manifestations maximums de même nature

Au cours de l'année civile



# MARCHÉ DE PRINTEMPS ET VIDE JARDIN

DIMANCHE

18 AVRIL 2021

9 H – 18 H

## **RÈGLEMENT**

*Ce marché est ouvert :*

*Aux particuliers ( troc et puce de petits outillages, surplus de plants et échange de conseil*

*Producteurs de plants de légumes – fleurs – aromatiques – arbustes – petits outillages de jardin,*

*Paysagiste de création ou d'entretien d'extérieur*

*Créateurs d'entreprise ayant une activité entrant dans le cadre et l'esprit du vide jardin*

Votre inscription sera prise en compte dès la réception de l'ensemble des documents.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription dans les cas suivants :

Délai d'inscription dépassé

Intégralité des emplacements attribués

Produits proposés n'entrant pas dans le cadre et l'esprit du vide jardin et d'exclure tout exposant ne respectant pas ce règlement.

Producteur et commerçant vendant les mêmes produits que les exposants réguliers du marché hebdomadaire ne sera pas accepté.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'annuler une inscription qui, à leur avis, serait à même de troubler le fonctionnement de cette journée.

Le placement des exposants se fera à partir de 7h30 à 8h45, votre emplacement vous sera indiqué le matin à votre arrivée.

Tous les déchets occasionnés par votre exposition devront être retirés par vos soins et l'emplacement devra être nettoyé.

Hormis une annulation préfectorale, municipale, météorologique (forte tempête, orage) le droit de place ne sera pas remboursé.

Toute installation sera interdite après 9h

Les organisateurs déclinent toute responsabilité de perte et de vol

Je certifie par la présente, accepter les conditions indiquées sur le règlement du vide jardin

Date

Signature

Seuls les dossiers d'inscription complets seront étudiés et validés

L'inscription peut se faire jusqu'au 10 avril 2021 en envoyant le dossier par courrier à Claude FLEURY

27 Avenue du Général de Gaulle 85440 Avrillé ou [fleury.claude2@sfr.fr](mailto:fleury.claude2@sfr.fr)

Ou sur le marché hebdomadaire d'Avrillé des jeudis 1<sup>er</sup> et 8 Avril matin au prêt de Claude FLEURY

Pour toute information 06 09 52 41 26